

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Convention de délégation de service public

SECTION I : AUTORITE DELEGANTE ET ADRESSE

Nom et adresse

Mairie d'Ondres - 2189 avenue du 11 novembre 1918-40440 ONDRES

Téléphone 05 59 45 30 06

Fax 05 59 45 22 20

Site internet : <https://www.ondres.fr/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : marchespublics@ondres.fr

Nature de l'autorité délégante

Commune

SECTION II : OBJET DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Intitulé et objet de la délégation de service public

DSP pour la construction, l'exploitation et la gestion de terrains de sport sur un terrain mis à disposition par la commune.

Texte en application duquel la convention est conclue

article L. 1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Durée de la délégation (à compter de la date de signature du contrat) : onze ans

Lieu principal d'exécution de la délégation : chemin de la Montagne à Ondres

Autres caractéristiques et informations sur la nature et l'objet de la convention

Les conditions d'exécution du contrat de DSP sont définies dans le projet de contrat joint au dossier de consultation des entreprises.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

75310000-2

SECTION III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les actes de candidature peuvent se faire sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement d'entreprises avec mandataire unique et permettent de justifier des capacités économiques, techniques et financières.

SECTION IV : PROCEDURE

Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité : DSP- Padel

Modalités de présentation des candidatures et des offres

Après analyse des candidatures, un DCE sera adressé aux candidats admis.

Conformément au règlement de consultation, les candidatures et les offres sont transmises par voie électronique sur le profil d'acheteur de la Commune : www.demat-ampa.fr. La transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Condition de délai

Date limite de réception des candidatures : 24 octobre 2025 à 12h00

Date limite des offres initiales : 20 novembre 2025 à 12h00

Langue(s) devant être utilisée(s) pour les candidatures et offres : Français

Critères de sélections des offres

Les critères de sélection des offres seront précisés dans le règlement de consultation qui sera communiqué aux candidats admis à présenter l'offre par la commission prévue à l'article L1411-5 du CGCT et accompagné du cahier des charges.

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

La convention ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.
Autres informations : L'unité monétaire est l'EURO.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de PAU,
Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey
64010 PAU CEDEX
Téléphone : 05 59 84 94 40
Télécopie : 05 59 02 49 93
Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : 03/10/2025